

Communiqué de presse

Opération criminelle de la DGSP: le silence des Nations unies s'ajoute à celui du Gouvernement congolais

Brazzaville, le 28 octobre 2025 – Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) exprime sa profonde indignation face au mutisme persistant des Nations Unies, alors que de graves violations des droits humains sont perpétrées à Brazzaville, depuis plus d'un mois, dans le cadre de l'opération dite de « lutte contre la criminalité », menée par la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP).

Une opération de répression marquée par des crimes graves

En effet, depuis fin septembre 2025, les [opérations](#) conduites par la DGSP, solidement documentées par notre organisation et par d'autres, se traduisent par des **exécutions extrajudiciaires publiques**, des **disparitions forcées**, des **arrestations arbitraires**, des **actes de torture**, ainsi que la **démolition d'habitations**, ciblant des familles dont un membre est suspecté de délinquance.

Ces pratiques, en totale contradiction avec la Constitution congolaise et les engagements internationaux du pays, s'effectuent sans procédure judiciaire ni contrôle institutionnel. Et ce, dans un silence alarmant du Gouvernement congolais. **Des familles entières, y compris des enfants et des personnes âgées, se retrouvent aujourd'hui sans abri, endeuillées ou en détresse psychologique, sans qu'aucune assistance ne leur soit apportée.**

Dans une récente déclaration[\[1\]](#), le Directeur général de la DGSP, le **général Serge Oboa**, a réaffirmé sa volonté d'appliquer la loi de la force, y compris contre les parents de jeunes présumés délinquants. Une telle position, émanant d'un haut responsable d'un corps d'élite chargé de la sécurité directe du chef de l'État, constitue un signal extrêmement dangereux, d'autant plus que le Président de la République a indiqué publiquement, quelques jours avant, avoir instruit la DGSP pour qu'elle mène ses opérations.

Un silence international qui légitime l'impunité

Malgré la gravité de la situation en cours à Brazzaville, aucune réaction publique ni action concrète n'a été enregistrée à ce jour de la part des Nations Unies ou de l'Union africaine, notamment du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

Ce silence incompréhensible voir complice contribue à couvrir des crimes de sang, à renforcer l'impunité et à banaliser la violence d'État en République du Congo. Cela conforte les auteurs de violations dans leur sentiment d'impunité totale, tout en créant un sentiment d'abandon parmi les victimes. Cette indifférence des Nations unies contraste fortement avec la réactivité du système onusien dans d'autres contextes similaires, révélant un double poids deux mesures préjudiciable à la crédibilité du système international de protection des droits humains.

La bienveillance des partenaires internationaux face aux atrocités commises au Congo-Brazzaville semble désormais devenir la norme, au point qu'ils ne s'indignent plus devant les massacres en public ni face la détresse des familles abandonnées. Les Nations Unies ont le devoir moral et juridique de faire entendre leur voix pour rappeler que les principes des Nations unies s'appliquent à tout Etat membre et qu'aucun État ne peut se placer au-dessus du droit international.

Au regard de la gravité de la situation en cours en République du Congo, le CAD appelle les Nations unies (NU) à agir immédiatement en :

1. Condamnant publiquement les exécutions sommaires, disparitions forcées et expulsions de populations civiles ;
2. Dépêchant une mission conjointe d'enquête et de documentation sur les violations commises dans le cadre de cette opération ;
3. Exigeant des autorités congolaises le respect de la Constitution, des conventions internationales ratifiées et la mise en œuvre d'une enquête judiciaire indépendante ;
4. Apportant un appui humanitaire et psychosocial aux familles affectées par les exécutions et les démolitions.